

Commission Durabilité - PV

Séance n°11 du 23 avril 2020, de 12h15 à 13h30 – Réunion virtuelle

Présent-e-s :

Direction	Benoît Frund	Invitée :	Véronique Kobel
Direction	Delphine Douçot		
Lettres	Boris Vejdovsky (président)	Excusé-e-s :	
FBM	Jovan Mirkovitch	UNICOM	Cédric Focking Schneider
FDCA	Brian Favre	FTSR	Louise Hauptmann
SSP	Anne Marcellini	FGSE	Suren Erkman
FTSR	Francis Mobio	UNIBAT	Yann Jeannin
		FGSE	Patrick Rérat
SRH	Christel Nerny		
CI	Gilles Ritzmann (remplace Patrice Fumasoli)	Absent-e-s :	
		SRI	Mathias Buess
LaMoViDA	Vasco Ferreira da Costa x	FDCA	Alain Papaux
Unipoly	Thomas Valentini x	HEC	Patrick Haack
Oïkos	Gisèle Umuhoza	FGSE	Rémy Freymond
FAE	Léa Pacozzi	SFin	Angélique Lucchina x
FAE	Matthieu Gisler	COPERS	Sophie Gertsch x
LaMoViDA	Vasco Ferreira da Costa x		

La validation du PV de la séance précédente est repoussée à la suivante.

La séance d'aujourd'hui est consacrée à récolter l'avis des membres de la commission sur une version provisoire du texte concernant le standard Durabilité du rapport d'auto-évaluation du système d'accréditation de l'UNIL, disponible [ici](#).

Véronique Kobel, responsable de la cellule Qualité de l'UNIL, explique en quoi consiste le système d'accréditation des hautes écoles en Suisse. Ce processus a lieu tous les 7 ans et permet à des experts de s'assurer que l'UNIL possède bien un système de qualité pour améliorer nos services en tant qu'université. Depuis la dernière procédure, le canevas d'évaluation des hautes écoles a été complété par un standard qui concerne la durabilité de l'établissement.

Résumé disponible [ici](#).

Chaque standard est divisé en 4 parties :

- 1) Interprétation du standard
- 2) Evaluation de l'institution par rapport au standard
- 3) Conclusion
- 4) Pistes d'amélioration proposées

En décembre, des experts viendront auditer l'UNIL - sur la base du rapport que nous rendrons fin septembre - et interviewer des membres de

Les budgets cantonaux et fédéraux, ainsi que l'appellation d'université dépendant les résultats de cette accréditation.

Véronique Kobel note les remarques faite par les membres (disponible **ici** – remarque des membres en bleu clair).

Il est proposé que les membres puissent faire parvenir leurs commentaires à Delphine Douçot avant le 6 mai. Cette dernière les intégrera dans une version finale qu'elle transmettra à Véronique Kobel pour la mi-mai. Il est prévu de laisser du temps pour les membres de la commission de relire cette version finalisée.

Delphine Douçot rappelle la planification d'une séance le 28 mai. Elle demande si l'heure reste appropriée pour les membres de la commission. La plupart des membres valide l'heure sauf Mme Marcellini qui fait part d'une séance de faculté prévue à ce moment-là. D.Douçot demande si elle peut se faire remplacer.